**ARRETE PORTANT AVANCEMENT AU GRADE DE …**

**de Monsieur *(ou Madame)* …**

***Les mentions en italiques constituent des commentaires destinés à faciliter la rédaction de l’arrêté. Ils doivent être supprimés de l’arrêté définitif.***

Le Maire (*ou le Président*) de ...

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

\*\*\*

*Selon la situation de l’agent :*

***(Si agent à temps non complet)*** *Vu le décret n° 91-298 du 20 mars 1991 portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet ;*

***(Pour la catégorie A)*** *Vu le décret n° 2006-1695 du 22 décembre 2006 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux cadres d’emplois des fonctionnaires de la catégorie A de la fonction publique territoriale ;*

*(****Pour la catégorie B – cadres d’emplois relevant du NES)***

*Vu le décret n° 2010-329 du 22 mars 2010 portant dispositions statutaires communes à divers cadres d’emplois de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique territoriale,*

*Vu le décret n° 2010-330 du 22 mars 2010 fixant l’échelonnement indiciaire applicable aux membres des cadres d’emplois régis par le décret n° 2010-329 du 22 mars 2010 portant dispositions statutaires communes à plusieurs cadres d’emplois de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique territoriale,*

***Ou pour les autres grades :***

*Vu le décret n° 2002-870 du 3 mai 2002 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux cadres d’emplois des fonctionnaires de catégorie B**de la fonction publique territoriale ;*

***(Pour la catégorie C)***

*Vu le décret n° 2016-596 du 12 mai 2016 relatif à l’organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale ;*

*(Vu le décret n° 2016-604 du 12 mai 2016 fixant les différentes échelles de rémunération pour les fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale ;*

\*\*\*

Vu le décret n° … du … portant statut particulier du cadre d’emplois des … ;

**Le cas échéant *:*** *Vu le décret n° … du … portant échelonnement indiciaire applicable aux … ;*

Vu la délibération en date du ... relative à la mise en place du taux de promotion applicable au personnel de la collectivité ;

Vu la délibération en date du … créant un emploi de … *(préciser le grade)* à temps complet *(ou non complet)* à compter du ...,

***Ou***

*Vu la vacance au tableau des effectifs d’un poste de … (préciser le grade) à temps complet (ou non complet) à compter du ...*

***Le cas échéant :***

*Vu la déclaration de vacance d'emploi effectuée auprès du Centre de Gestion,*

Vu l’inscription de Monsieur *(ou Madame)* … sur le tableau annuel d’avancement de grade établi au titre de l’année ... pour un avancement au grade de … ;

***Le cas échéant :***

*Considérant que Monsieur (ou Madame) … a satisfait à l’examen professionnel de … (préciser le grade) ;*

Considérant que l’intéressé(e) a accepté l’emploi qui correspond à son nouveau grade et qui lui a été assigné,

Vu l’arrêté en date du … fixant la dernière situation de Monsieur *(ou Madame)* …, *(grade)* …*,* au … échelon, Indice Brut …, Indice Majoré …, ancienneté conservée au …,

**ARRÊTE**

**Article 1 :**

A compter du …, Monsieur *(ou Madame)* …, *(grade)* …, est promu(e) au grade immédiatement supérieur de son cadre d’emplois comme suit :

|  |  |
| --- | --- |
| **Situation ancienne**  **au …** | **Situation nouvelle**  **au …** |
| Grade : …………………………..  Echelle : … **Echelon : …**  IB : … IM : …  Ancienneté (si existante)  : … | Grade : ……………………………..  Echelle : … **Echelon : …**  IB : … IM : …  Ancienneté (si existante)  : … |

**Article 2 :**

Le Directeur Général des Services *(ou la secrétaire de mairie, le Directeur…)* est chargé de l’exécution du présent arrêté qui sera notifié à Monsieur *(ou Madame)*...

**Article 3 :**

Le Maire *(ou le Président)* certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le Tribunal Administratif d’Amiens dans un délai de deux mois, à compter de la présente notification.

Le Tribunal Administratif peut être saisi au moyen de l’application informatique télérecours citoyen accessible par le biais du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**Article 4**:

Ampliation du présent arrêté sera transmise au Président du Centre de Gestion de l’Oise et au comptable de la collectivité.

Notifié à l'agent le : Fait à ..., le ...

(date et signature) Le Maire *(ou le Président)*,